

Compresseur et air comprimé



Principaux dangers :



- Air comprimé dans les yeux ou tous orifices du corps
- Projection de copeaux

Règles de sécurité



- Nous n'utilisons l'air comprimé que lorsque nous avons reçu l'instruction nécessaire.
- Nous contrôlons le bon fonctionnement du dispositif de protection avant de commencer à travailler.
- S'il existe un risque de projection d'éclats, nous portons des lunettes de protection.
- Dans la mesure du possible, nous utilisons un dispositif d'aspiration avant la soufflette.
- Interdiction de souffler le visage ou n'importe quel orifice du corps.

Informations



- PDF de sécurité SUVA disponible dans le classeur de sécurité de l'atelier.
- <https://www.suva.ch/materiel/documentation/air-comprime-le-danger-invisible-soufflettes-et-raccords-objectifs-de-securit-44085.f-342-17-34216>